Intervention Saint Augustin 7 Mars 2017

Ce témoignage comporte trois parties

- Pourquoi, me suis-je engagé?
- Quelle fut la ligne de fond de cet engagement ?
- Qu'ai-je compris et appris de ces six années au service d'un projet collectif ?

1. Pourquoi, me suis-je engagé?

Trois raisons essentielles m'ont poussé à répondre favorablement à la demande du Maire de rejoindre son équipe municipale, en qualité d'adjoint à la Solidarité et Aux affaires sociales :

- l'opportunité d'un nouveau départ et d'un approfondissement personnel, au sortir d'une vie professionnelle fortement engagée dans le champ de la santé et de l'action sociale ;
- l'intérêt et la fierté de pouvoir participer activement au développement d'un projet collectif au service de la population ;
- l'ambition de pouvoir contribuer à renforcer la cohésion sociale, entre anciens et nouveaux habitants, dans un contexte de développement démographique et urbain en pleine expansion, caractérisé par un afflux continu et important de populations nouvelles,

2. Quelle ligne de fond au cœur de cet engagement ?

Au sein des priorités communales, l'urbanisme et l'économie sont avec les finances les sujets de prédilection des élus, suivis de l'école et des activités sportives et culturelles. Le secteur social, relégué au sein du CCAS, reste souvent confiné dans la gestion administrative du logement et des aides sociales.

Dans le cadre de ma délégation, je souhaitais dépasser cette appréhension traditionnelle de l'action sociale et faire partager la nécessité d'élaborer un véritable projet politique communal de cohésion sociale, garantissant à chacun sa place en portant une attention toute particulière à certains publics invisibles ou en voie de précarisation.

Trois orientations pour y parvenir:

- Réaliser une véritable analyse des besoins sociaux, notamment autour des zones urbaines nouvellement crées, et répondre aux attentes de la population nouvellement arrivée sur la commune, dont une fraction en difficulté sociale : familles monoparentales, personnes âgées isolées, personnes en grande précarité, mais aussi, migrants demandeurs d'asile,
- Favoriser l'intégration des gens du voyage relégués hors de la commune ;
- Favoriser enfin une politique intergénérationnelle en imaginant des espaces de convivialité partagée.

3. Qu'ai-je compris et appris de ces six années au service d'un projet collectif ?

Tout engagement politique emporte le risque de l'appropriation du pouvoir solitaire, tant l'ambition légitime de réussir dans un délai contraint, pousse parfois à avancer seul, sans toujours respecter le temps des autres et de la maturation des projets, surtout quand ils sont politiquement sensibles ; il est toujours nécessaire de faire de la pédagogie, et cela prend du temps ;

L'engagement au sein d'une collectivité locale est pourtant le lieu idéal pour conjuguer réflexion et responsabilité collectives ;

On peut toujours faire bouger les lignes, si l'on est capable d'oser la confrontation, de permettre le débat et d'avoir le courage de faire valoir ses convictions ;

En fin de mandat, c'est un résultat collectif porteur de nouvelles solidarités qui récompense notre engagement :

- Création d'un service de visiteurs bénévoles pour personnes âgées isolées
- Création d'une résidence sénior accessible aux personnes à faibles revenu
- Création d'une épicerie sociale et solidaire
- Création d'un hébergement collectif pour demandeurs d'asile (dispositif COORUS) et accompagnement d'un squat de plus de 50 migrants pendant 5 ans
- Création des jardins partagés, lieu de convivialité et d'insertion sociale
- Formalisation du projet social de l'aire d'accueil des gens du voyage

En conclusion, je reprendrai les principes du personnalisme communautaire d'Emmanuel MOUNIER et du mouvement La Vie Nouvelle : il n'est de vie équilibrée que dans l'interaction de trois dimensions : vie personnelle, vie spirituelle et vie citoyenne. L'engagement municipal, au cœur de la question sociale, m'a permis de vivre cette réalité en plénitude!